



Couffé-Info

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Février-Mars

2016

n° 312



Concours photo

(page 5)



La Prime d'Activité

(page 9)

Vie municipale

Prochaine parution

⇒ **Couffé-Info n° 313 AVRIL-MAI 2016**
Articles avant le 5 FEVRIER 2016

A transmettre :

- par courriel : mairie@couffe.fr
- ou à déposer au secrétariat



ETAT-CIVIL

Naissance:

- Cyriane et Albin PAGEAU, 152 la Métellerie, nés le 4 janvier 2016



Décès :

- Marie DAUDIN née ROUSSEAU, 33 les Plantes, décédée le 23 décembre 2015



MAIRIE de COUFFÉ
25 rue du Général Charette de la Contrée
44521 COUFFÉ

Téléphone... 02.40.96.50.05
Fax 02.40.96.57.14
E-mail mairie@couffe.fr
Site internet.. www.couffe.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi-Vendredi..... 9h-12h - 14h-17h
Mardi-Mercredi-Jeudi ... 9h-12h30
Samedi 9h - 12h

ERRATUM BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

**Une erreur s'est glissée dans le bulletin annuel (page 49) :
le numéro de téléphone de l'infirmière est erroné (c'est celui de l'ostéopathe qui est indiqué).
Il faut lire 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75 pour l'infirmière.**

BIBLIOTHÈQUE municipale de Couffé



Horaires en février-mars

Les mercredis de 16 h 00 à 17 h 30
Les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30
Les dimanches de 11 h 00 à 12 h 30



* A noter sur vos agendas :

- Animation "Lectures à 2 voix" : mercredi 24 février 2016 à 15 h - contes et histoires pour les 4/6 ans
- Animation "Petipatapons" : mercredi 30 mars 2016 à 15 h 30 - pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans

Inscription au 06 32 64 84 00 et entrée libre

* Des bénévoles proposent gratuitement leurs services dans le cadre de la bibliothèque pour du soutien scolaire : Ils peuvent aider les élèves à mieux comprendre les leçons et les devoirs, les aider à consolider leurs connaissances, les faire progresser et prendre confiance. Vous pouvez les contacter par téléphone ou mail :

- ⇒ Geneviève GRELIER (français du CM1 à la 3^e) 02 40 96 55 04 ou fgrelier@voila.fr
- ⇒ Noël CHENOUEAU (maths lycée et collège) 02 40 96 53 10 ou noel.chenouard@gmail.com

Permanences des élus :

- Martine CORABOEUF ..Mme le Maire de Couffé, reçoit sur RDV
- Bertrand RICHARDadjoint bâtiments - urbanisme - travaux - voirie, reçoit sur RDV
- Laurent COQUETadjoint finances - ressources humaines - agriculture - environnement, reçoit sur RDV
- Sylvie LE MOALadjointe affaires scolaires - restaurant scolaire - rythmes scolaires, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Josiane BOIZIAUadjointe publications - tourisme - fêtes et cérémonies - site internet - affaires sociales, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Eric SOULARDadjoint animations culturelles - bibliothèque - sport - vie associative, reçoit sur RDV

Adresses mairie des élus :

- Maire martine.coraboeuf@couffe.fr
- Adjoints bertrand.richard@couffe.fr lcoquet152@orange.fr sylvie.lm63@gmail.com josiane.boiziau@couffe.fr eric.soulard@couffe.fr
- Conseillers délégués..... sylvie.lecomte@couffe.fr (accessibilité, sécurité, contentieux) pascal.robin@couffe.fr (environnement, sentiers)

les demandes de RDV sont à effectuer auprès de l'accueil de la mairie 02.40.96.50.05



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2016

Présents : Mme Josiane BOIZIAU - M. Rémy BOURCIER - M. Laurent COQUET - Mme Martine CORABOEUF - Mme Nathalie COURGEON - M. Anthony GARNIER – Mme Magali JAHAN – Mme Patricia LEBOSSÉ - Mme Sylvie LE MOAL – Mme Sylvie LECOMTE - Mme Suzanne LELAURE - M. Claude LERAY – M. Bruno MICHEL - Mme Géraldine MOREAU - M. Bertrand RICHARD - M. Pascal ROBIN - Mme Florence SALOMON - M. Éric SOULARD.

Absent - excusé : M. Dominique NAUD.

ADMINISTRATION GENERALE

Modification des statuts de la COMPA

Le Conseil Communautaire du 10 décembre 2015 a repris deux compétences : création de la compétence SANTE et la reprise de la compétence MILIEUX AQUATIQUES.

La compétence SANTE :

- l'élaboration et le suivi d'une stratégie territoriale multi-partenaire ;
- l'élaboration et la réalisation d'actions communautaires découlant de la stratégie territoriale ;
- le soutien technique et/ou financier aux projets s'inscrivant dans la stratégie territoriale portée par d'autres structures.

La compétence MILIEUX AQUATIQUES :

- Il est rappelé que les syndicats chargés de l'entretien des cours d'eau sont dissous.
- Compétence d'animation : la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

- Compétence de travaux : l'aménagement et la restauration des cours d'eau, la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides.
- L'amélioration et le suivi de la qualité de l'eau dans le cadre de la lutte contre les pollutions.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reprise des compétences susvisées par la COMPA et la modification des statuts.

Le programme de restauration des cours d'eaux, sur la commune de COUFFE, sera pris en priorité concernant le ruisseau du BEUSSE et la fosse du pont (curage + suppression des barrages).

FINANCES

Engagement anticipé des dépenses d'investissement

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide le remplacement du chauffe-eau de l'épicerie (celui-ci étant en panne depuis décembre 2015).

Indemnités pour fonctions itinérantes

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide le maintien de l'indemnité pour l'agent en charge de la distribution du Couffé-Info.

DECISIONS DIVERSES

Parution des coordonnées des praticiens de santé hors commune

Après en avoir délibéré, à la majorité absolue, le Conseil municipal (17 voix pour, 1 contre, 1 abstention) décide la parution des coordonnées des praticiens de santé hors commune à titre purement informatif et non à titre publicitaire.

INFORMATIONS DIVERSES

Radar pédagogique

Dans le bourg historique, la vitesse est respectée. Par contre sur le tronçon situé à proximité des lotissements sur l'axe RD 21 (côté EST), la limitation de vitesse est dépassée.

Il est aussi constaté une différence importante entre le nombre de véhicules en transit et la circulation pour desserte locale sur le tronçon du centre bourg.

Prochain emplacement à la Favrie au panneau d'agglomération en venant de NANTES.

Assainissement

État d'avancement du projet de travaux d'assainissement aux villages de la Bézinière, La Pinetière, le Chêne-Pierre et le Moulin de la Tessaudière :

- La P.F.A.C (Participation Forfaitaire Assainissement Collectif) a été fixée à 2 100 € payable au moment du

raccordement et à réaliser sous 2 ans maximum ;

- une dérogation a été acceptée pour le raccordement des maisons ayant mis en place un assainissement non collectif depuis moins de 10 ans ;
- une réunion d'information aux riverains est programmée pour le 7 avril prochain à 18H30 à la salle des Chênes ;
- avril 2016 – phase préparatoire du chantier (à prévoir déviation transport scolaire et collecte des déchets) ;
- mai 2016 – début des travaux pour une réception du chantier envisagée fin juillet. Les délais de raccordement sont au maximum de deux ans, sauf dérogation.

Affaires scolaires

Le futur Conseil communal d'enfants aura lieu le 4 mars prochain. Il réunira 6 enfants pour les 2 écoles. Sujets abordés : sport, carnaval, restaurant scolaire, etc.

Une semaine sur la sensibilisation de la sécurité routière est fixée du 29 au 31 mars prochain (interventions pompiers de Ligné, gendarmerie d'Oudon, etc.).

DEMANDES de PERMIS de CONSTRUIRE et DECLARATIONS PRÉALABLES JANVIER 2016

◆ MONTAGNER Jérôme	156 la Bitière	division foncière
◆ JOUBERT Jacques	129 les Thivières	préau
◆ FOUGERE Didier	70 la Richevardière	véranda
◆ OGER Sébastien	65 Bottereau	carport
◆ DUPAS Sylvain	532 les Mazeris	modification de façade et toit



Fin de séance

PROCHAIN CONSEIL : Jeudi 11 février 2016 à 20h

COMMISSION COMMUNICATION

Organisation d'un concours de photographies !

La commission communication organise un concours photo amical. Il est ouvert gratuitement à toute personne non professionnelle et habitant Couffé, sans limite d'âge.

Ce concours se déroulera **du 1^{er} mars au 31 août 2016.**

Le thème est le suivant : **« Lever et coucher de soleil sur Couffé ».**

Les personnes souhaitant participer à ce concours devront présenter deux photos maximum tirées sur papier photographique - format 20 x 30 cm.

Les photos devront être remises par courrier ou déposées à l'accueil de la mairie **avant le 31 août 2016** à l'attention de la commission communication.

Une **exposition gratuite des photographies** remises par les participants sera organisée.

Les participants seront informés de son organisation.

La fiche de participation individuelle et le règlement du concours peuvent être téléchargés sur le site internet ou disponible à l'accueil de la mairie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie de Couffé.



**Sylvie, Martine, Sylvain et d'autres bénévoles
vous attendent...**



Vous souhaitez partager un moment convivial (seul ou en couple, jeunes et moins jeunes) et vous aimeriez recevoir des visites pour discuter, jouer aux jeux de société, partager des lectures, être accompagné pour une promenade, voir des amis

Nous sommes là pour vous,

Inscrivez-vous en mairie, nous sommes prêts à vous rendre visite pour partager des moments avec vous.

La commission des affaires sociales et les bénévoles.

Infos mairie

16 ANS = RECENSEMENT à la JDC

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense, s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (bac, permis...).

Les garçons et filles nés en janvier 1999 doivent se présenter en mairie, à partir de leur date anniversaire, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française.

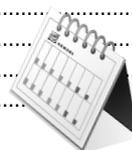
Tous les renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr



CALENDRIER des prochaines manifestations

FEVRIER

13 et 14	Loisirs et culture	Spectacle variétés	Althéa
Mardi 16	ADSB (Don du Sang)	Collecte de sang	Salle polyvalente
Vendredi 19	Amicale des retraités	Marche	Salle polyvalente
19, 20 et 21	Loisirs et culture	Variétés	Althéa
26 & 27	Loisirs et culture	Variétés	Althéa
Samedi 27	CAFPA	Soirée festive	Salle polyvalente
Dimanche 28	Amicale des retraités	Thé dansant	Salle polyvalente



MARS

04 & 05	Miam	Spectacle	Althéa
Samedi 05	FCOC	Concours de belote	Oudon
11 & 12	Miam	Spectacle	Althéa
11, 12 et 13	Couffé Animation Rurale	Bourse aux vêtements	Salle polyvalente
Samedi 12	Les écoles de Couffé	Carnaval	Althéa (hall)
Samedi 19	Commission culturelle	Spectacle Kwal Chroniques des bouts du monde	Althéa
Samedi 19	Gym Danse	Repas	Salle polyvalente
Dimanche 20	Les Amis du Hâvre	Concours de pêche à la truite	Plan d'eau
Dimanche 20	APE Hugues-Aufroy	Livraison croissants	Salle des Chênes
Vendredi 25	Amicale Retraités	Après-midi détente	Salle polyvalente
Dimanche 27	FCOC	Tournoi U15	Oudon
Lundi 28	FCOC	Tournoi U11-U13	Oudon

AVRIL

Samedi 2	Commission culturelle	Enquêtes sur contes	Althéa
Dimanche 3	Amicale des retraités	Repas annuel	Salle polyvalente
Samedi 9	FCOC	Tournoi féminines U14-U18	Terrain de football
9 ou 16 ou 23	APE Hugues-Aufroy	Concert Kantouka	Althéa
Jeudi 14	ADSB (Don du Sang)	Collecte de sang	Salle polyvalente
Samedi 23	Basket club	Soirée festive	Salle polyvalente
Dimanche 24	Les Amis du Hâvre	Concours de pêche	Plan d'eau
Samedi 30	Commedia Dell Quartier	Théâtre	Althéa
Samedi 30	APE St-Joseph	Marché aux plantes	Ecole

Vie associative

Association pour le DON de SANG Bénévole



COLLECTE

MARDI
16 FEVRIER

de 16h à 19h30

Salle polyvalente
de Couffé

Un espace enfants est prévu



*Faites un geste !
Offrez une chance
à la vie !*

Pour tout renseignement :
EFS 44 – Tél 02.40.12.33.62 – www.dondusang.net

ESPOIR AFRIQUE 

L'association **ESPOIR AFRIQUE** organise un dîner spectacle afro-oriental :

Samedi 5 mars 2016

à la salle polyvalente de Couffé.

19 h : Couscous royal – spectacle de danse
22h30 : Soirée dansante



Repas+ soirée dansante : **20 € /10 € - de 12 ans**
Soirée dansante uniquement : **5 €**

Réservations avant le 20 février :
06 67 23 65 95 ou 07 83 12 39 31

**Règlement par chèque à l'ordre *ESPOIR AFRIQUE*,
75 le Moulin de la Tessaudière - 44521 Couffé**

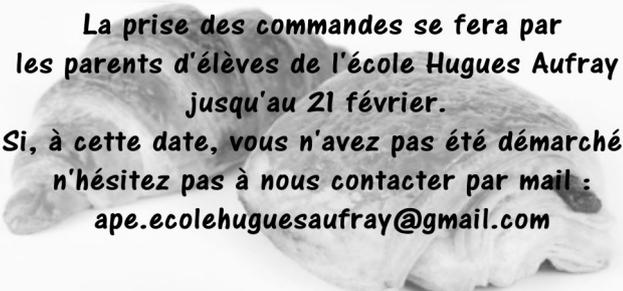


OPÉRATION
CROISSANTS

Vente et livraison, à votre domicile
de croissants, pains au chocolat
et 1/2 baguettes

La prise des commandes se fera par
les parents d'élèves de l'école Hugues Aufray
jusqu'au 21 février.

Si, à cette date, vous n'avez pas été démarché,
n'hésitez pas à nous contacter par mail :
ape.ecolehuguesaufray@gmail.com



{ Livraison à votre domicile }
Dimanche 20 mars 2016
vers 8h00



CARNAVAL

Le carnaval des enfants de Couffé aura lieu

SAMEDI 12 MARS 2016

RDV à 10h
devant la salle des sports

Le déguisement des adultes est autorisé et même encouragé

Organisé par les Associations des Parents d'Elèves
des écoles Saint Joseph et Hugues Aufray

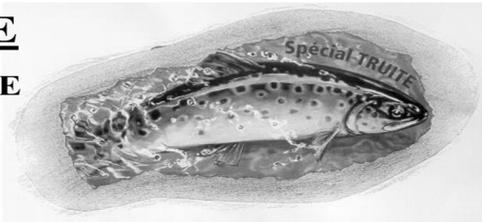
Vie associative

COUFFE

DIMANCHE

20 Mars

2016



Concours de Pêche
à la truite
Plan d'eau de L'ilette

Journée continue de 9H30 à 15h30
(pause 12h-13h)

Un lot par participant

Une canne par pêcheur
Moulinet autorisé

Inscriptions à partir de 8 h

BAR / SANDWICHES

Un alevinage de truites sera effectué à cette occasion.

Organisation « Les Amis du Havre »

Vie intercommunale

UN FARM DATING SUR LE PAYS D'ANCENIS

Le 12 février prochain, la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, avec le soutien de la Communauté de Communes, propose un rendez-vous original et innovant.

Qu'est ce que c'est ?

Le farm dating reprend le concept des rencontres type job dating. Entreprises agricoles et candidats à l'installation ou porteur de projet à court ou moyen terme ont 7 minutes, cloche en main, pour établir un premier échange... voire plus si affinité autour d'un moment convivial qui prolonge les temps d'échanges.

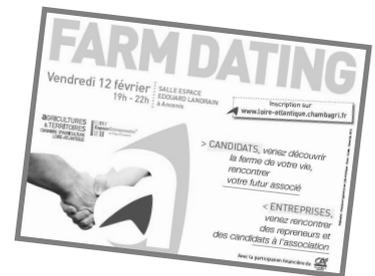
Chaque entreprise, sur un même lieu et en une heure (environ) pourra rencontrer 4 à 5 candidats ou porteur de projet cherchant à s'installer.

Qui peut s'inscrire ?

- . Les entreprises en recherche d'associé ou souhaitant transmettre quelle que soit la production et en priorité les entreprises inscrites au Répertoire départ installation. Une formation préparatoire est obligatoire pour les associés d'entreprises participantes : « Savoir bien accueillir un candidat et présenter objectivement son entreprise ».
- . Tout candidat à l'installation en recherche d'entreprises ou d'association. Les inscriptions se font en ligne sur www.loire-atlantique.chambagri.fr

En parallèle du farm dating, un atelier de la création d'entreprise en agriculture est organisé pour les candidats présents et l'ensemble du public intéressé.

Farm Dating – vendredi 12 février 2016 - 19h-22h - Salle Edouard Landrain (La charbonnière à Ancenis)



LA GENDARMERIE SUR FACEBOOK

Le groupement de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique a ouvert, il y a quelques mois, une page Facebook sur laquelle vous retrouverez l'actualité locale de la gendarmerie. Celle-ci a pour objectif de vous faire partager jour après jour notre activité et nos missions adaptées à ce territoire, ainsi que la vie des unités du groupement. Vous pourrez aussi y découvrir les faits marquants de notre action. Nous y prodiguerons également des conseils de prévention en matière de délinquance et de sécurité routière, et vous donnerons des informations sur le recrutement et les carrières en gendarmerie.

Grâce à ce lien numérique et avec vous, nous pourrions mieux lutter contre l'insécurité routière, les atteintes aux personnes ou aux biens, les différentes formes d'escroquerie sur Internet et d'une manière générale, contre toutes les formes d'insécurité.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre ! Et faire part de vos suggestions pour animer cette page, qui est également la vôtre, tout en restant évidemment courtois et respectueux de tous. Nous sommes à votre service, pour votre sécurité !



NOUVEAU : LA PRIME D'ACTIVITÉ

La Prime d'activité est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, pour un premier paiement en février 2016.

Elle remplace le **Rsa « activité »** et la **Prime pour l'emploi**.

Dès à présent, vous pouvez faire une simulation et une demande en ligne à la CAF www.caf.fr (même si vous n'êtes pas allocataire) ou à la MSA pour les salariés et les exploitants du secteur agricole www.msa.fr

Son versement a lieu tous les mois et les bénéficiaires doivent déclarer leurs revenus d'activité et de remplacement tous les trois mois à la Caf ou à la MSA.

Les conditions

Vous devez être salarié ou travailleur indépendant. Votre salaire ne doit pas être supérieur à environ 1 500 euros net par mois. (montant valable pour une personne seule sans enfant). Son montant est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer : le montant change si vous avez des enfants à charge et/ou si vous vivez en couple.

La prime d'activité est versée aux personnes de 18 ans et plus. Elle concerne également les étudiants salariés et les apprentis sous certaines conditions : vous devez dans ce cas percevoir durant au moins trois mois, un salaire minimum d'environ 890 euros net par mois.

Elle est versée chaque mois (le 5 du mois suivant) Le montant de prime d'activité est calculé pour 3 mois fixes : il ne variera pas en fonction de vos changements de situation, familiale et professionnelle (durant ces 3 mois).

Elle est calculée en fonction des revenus du trimestre précédent : tous les 3 mois, vous devrez déclarer vos ressources, en ligne.

Pour information, toute demande de Prime d'activité effectuée jusque fin mars 2016 permettra d'ouvrir un droit à compter de janvier 2016.

Vous êtes bénéficiaire du Rsa

Vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer.

Vous êtes bénéficiaire de la Prime pour l'emploi (sans être bénéficiaire du Rsa)

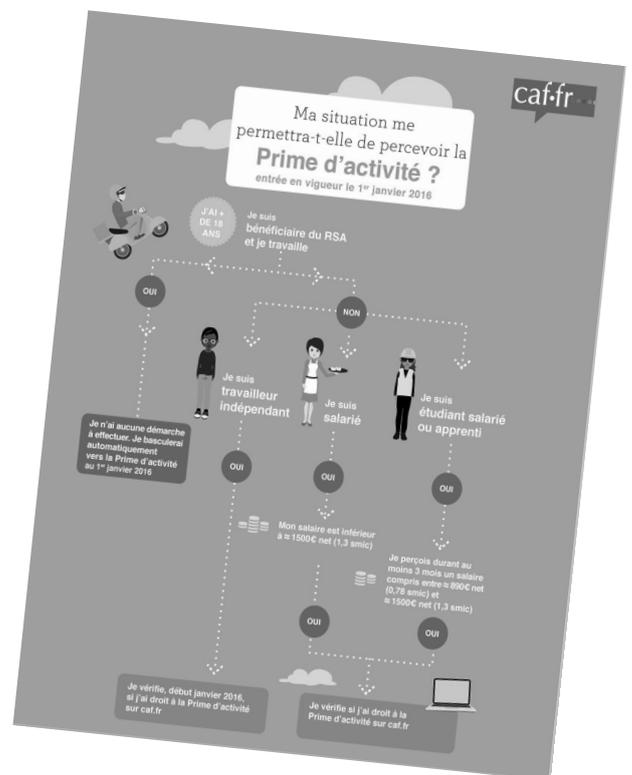
Vous pouvez dès à présent estimer vos droits à la Prime d'activité grâce au simulateur et déposer une demande..

Vous n'êtes bénéficiaire ni du Rsa ni de la Prime pour l'emploi

Vous pouvez dès à présent estimer vos droits à la Prime d'activité grâce au simulateur et déposer une demande directement en ligne.

Vous êtes bénéficiaire de l'AAH (allocation adulte handicapé) et travaillez en milieu ordinaire ou protégé (Esat) ?

Vous pouvez peut-être percevoir la Prime d'activité. Dans ce cas, pour vous, le simulateur de la Prime d'activité sera disponible fin janvier.



LES TARIFS DE LA REDEVANCE INCITATIVE



RAPPEL

La Redevance Incitative (RI) pour le service de collecte des déchets tient davantage compte de la production de déchets ménagers de chaque foyer. Elle fonctionne sur un principe simple : plus l'utilisateur trie ses emballages, verre, papiers... moins il remplit sa poubelle d'ordures ménagères, moins il la présente au ramassage et moins il paye. L'objectif est avant tout d'inciter les foyers à réduire la quantité de déchets produits, notamment les ordures non recyclables, et améliorer le tri.

La redevance incitative comportera deux volets, une part fixe et une part variable, incitative, selon la fréquence de présentation de la poubelle de déchets ménagers au camion benne ou d'ouverture de trappe pour les conteneurs enterrés.

Les utilisateurs disposeront d'une facture en relation avec l'utilisation du service.



Comment marche la redevance incitative ?

Porte à porte :

Un forfait de 12 levées incluses sur l'année pour tous les usagers.

Si dépassement du forfait, un tarif forfaitaire pour la levée supplémentaire, à partir de la 13^e, selon la taille du bac, de 3,20€ pour un bac de 80 litres à 7,15€ pour les 770 litres.

GRILLE TARIFAIRE



USAGERS EN PORTE A PORTE COLLECTES EN BAC

Particuliers/professionnels	Volume bac en L	Part fixe (12 levées incluses)	Levée complémentaire
1 à 2 pers	80	125€	3,20€
2 à 3 pers	120	168€	3,60€
3 à 4 pers	180	202€	4,20€
4 et +	240	235€	4,80€
Professionnels	340	360€	5,80€
	360	380€	6,00€
	750	750€	6,95€
	770	770€	7,15€

Infos diverses

POLE EMPLOI



NOUVEAU !

pôle emploi

Depuis le 11 janvier 2016

+ de services personnalisés avec votre conseiller Pôle Emploi :

Les après-midi sont réservés à vos rendez-vous



	MATIN Accueil public	APRÈS-MIDI Accueil sur RDV
Lundi	8h30 - 12h30	12h30 - 16h30
Mardi	8h30 - 12h30	12h30 - 16h30
Mercredi	8h30 - 12h30	12h30 - 16h30
Jeudi	8h30 - 12h30	fermé au public
Vendredi	8h30 - 12h30	12h30 - 15h30

Vous pouvez contacter votre conseiller par mail à tout moment.

Retrouvez son adresse sur votre espace personnel pole-emploi.fr

■ ACCÈS LIBRE

■ ACCUEIL RÉSERVÉ AUX RENDEZ-VOUS



EMPLOI STORE

pôle emploi

Boostez votre recherche d'emploi :

Difficile d'imaginer autant de services derrière un seul clic !



Propulsé par Pôle emploi
www.emploi-store.fr
f EmploiStore
@emploistore

EMPLOI STORE BOOSTEZ VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

Avec l'Emploi Store, Pôle emploi et ses partenaires vous facilitent l'accès à une certaine de services digitaux.

L'Emploi Store vous aide à vous orienter et à accéder aux services qui vous concernent.

L'Emploi Store offre les meilleurs services que vous pouvez noter.

A chaque étape, l'Emploi Store vous fait découvrir des moyens de vous améliorer.

Avec l'Emploi Store, vous trouverez forcément des idées et une énergie nouvelle.

Consultez l'Emploi Store à votre manière, quand vous voulez, où vous voulez.

Enregistrez votre profil sur l'Emploi Store et personnalisez votre recherche.

L'Emploi Store c'est gratuit. Allez-y 24h/24 et 7j/7.

Parce qu'il y aura toujours de nouveaux services sur l'Emploi Store!



Choisir un métier



Se former



Préparer sa candidature



Trouver un emploi

AOPA 2016 (Opération Toutes Pompes Dehors)

L'objectif de l'AOPA est de lancer une opération (Opération Toutes Pompes Dehors) avec plus de 500 partenaires bénévoles pour collecter des chaussures usagées mais NEANMOINS PORTABLES, qui seront ensuite livrées et revendues au Relais Atlantique (entreprise de réinsertion) pour financer un séjour d'une semaine pour les jeunes de 10 à 20 ans atteints du cancer et suivis au CHU de Nantes.

La collecte est organisée du 05 au 20 mars 2016, dépôt au local route de Mouzeil.



Infos diverses

OJBECTIF BAFA



Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) est un diplôme qui permet d'exercer la fonction d'animateur dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs (colonie de vacances, centre de loisirs...).

Vous souhaitez passer votre BAFA, plusieurs organismes vous proposent des sessions de formation.

N'hésitez pas à consulter le site : <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>



Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre de la démarche de simplification des procédures administratives, vous permet désormais via leur site internet (adresse indiquée au-dessus) de gérer l'ensemble des démarches relatives à ces diplômes et notamment :

- ⇒ de vous inscrire et de suivre en ligne l'évolution de votre cursus de formation BAFA et/ou BAFD ;
- ⇒ si vous êtes déjà titulaire du BAFA, de vous inscrire à une qualification complémentaire voile, canoë-kayak, activités de loisirs motocyclistes ou surveillance des baignades ;
- ⇒ si vous êtes diplômé BAFD, d'obtenir le renouvellement de votre autorisation d'exercer (RAE).

TOUS A LA TNT HAUTE DEFINITION

Le 5 AVRIL, la TNT passe à la Haute Définition en France métropolitaine. Êtes-vous prêt ?

La norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) évolue prochainement sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires. Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent s'assurer dès maintenant que leur téléviseur est compatible HD.

Comment vérifier que son téléviseur est prêt ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD. Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



• Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à réaliser rapidement afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins. Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site www.recevoirlatnt.fr.



Le 5 avril 2016, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD : le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur. Deux types d'aides sont prévus : **l'aide à l'équipement TNT HD** : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ; ou **l'assistance de proximité** : c'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80%. Cette aide est disponible depuis début 2016 en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h – appel non surtaxé).

VOTRE CPAM VOUS INFORME



Les aides de l'Assurance Maladie pour une complémentaire santé

Si vous avez des difficultés à financer une complémentaire santé, l'Assurance Maladie peut vous y aider avec ses dispositifs d'aide, soumis à conditions de ressources* :

- **la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUC)**, une complémentaire santé gratuite pour les assurés à faibles ressources (8 645 €/an pour une personne, 12 967 € pour deux, 15 560 € pour trois...).

- **l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS)**, une aide au financement de votre mutuelle pour les personnes dépassant le seuil d'accession à la CMUC (11 670 €/an pour une personne, 17 505 € pour deux, 21 006 € pour trois...). L'ACS donne droit à une attestation-chèque vous permettant d'obtenir une réduction sur le montant annuel de la cotisation à une complémentaire santé proposée par l'un des dix organismes sélectionnés au titre de l'ACS (liste disponible sur ameli.fr). Chaque offre de la liste vous propose trois niveaux de garantie, pour répondre au plus près à vos besoins de santé et ceux de votre foyer (lunettes, soins dentaires, audio-prothèses...).

L'attribution de ces aides dépend de votre situation et de vos ressources. Pour savoir si vous pouvez y prétendre, rendez-vous sur notre simulateur d'aide financière sur www.ameli.fr/simulateur-droits, pour vous permettre d'obtenir une estimation anonyme, en quelques clics.

Cette simulation est proposée pour les situations les plus courantes, que vous soyez en activité ou non. Le résultat vous est uniquement communiqué à titre indicatif. Seule l'étude complète de votre dossier avec les pièces justificatives permettra de déterminer votre droit à la CMUC ou à l'ACS.

Pour en savoir plus : www.ameli.fr

* barèmes au 1er juillet 2015

Des tarifs sans dépassements d'honoraires avec l'aide au paiement d'une complémentaire santé

Pour protéger votre santé et celle de votre foyer, la CPAM de la Loire-Atlantique peut vous accorder une aide pour financer une partie de votre complémentaire santé et réduire ainsi les dépenses restant à votre charge.

L'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) vous permet de bénéficier :

- ✓ de la prise en charge d'une partie de votre cotisation annuelle à un contrat de complémentaire santé sélectionné parmi une liste d'organismes choisis pour leur rapport qualité/prix (liste des offres sur ameli.fr),
- ✓ de tarifs sans dépassements pour vos consultations médicales, quel que soit le médecin que vous choisissiez, même s'il pratique les honoraires libres (secteur 2).

Pour faire valoir vos droits auprès des médecins, vous recevez une attestation de tiers-payant social lorsque vous êtes bénéficiaire de l'ACS. Lors de vos prochaines consultations, pensez à présenter cette attestation au médecin traitant ainsi qu'aux médecins spécialistes vers lesquels vous pouvez être orienté, afin d'éviter d'avoir à régler des dépassements d'honoraires.

Retrouvez toutes les informations sur l'aide au paiement d'une complémentaire santé sur le site www.ameli.fr/simulateur-droits.

Vous n'avez pas encore votre compte ameli ?

Créez-le dès maintenant, c'est rapide, simple et pratique ! rendez-vous sur www.ameli.fr, rubrique « Mon compte ».

Infos pratiques

Services d'urgence

- Médecin 15 (SAMU)
- Pharmacie de garde 3237
- Défibrillateur à la mairie..... (côté mur)

Infirmiers

- Mme LEHY (infirmière à domicile)
02.40.83.65.12 ou 06.87.87.99.75
Permanence au 6 place St-Pierre de 8h à 8h15 :
Lundi-mardi-mercredi et vendredi sans rendez-vous
Jeudi et samedi avec rendez-vous.
- M. MONTAGNER - infirmier à Oudon 07.85.36.12.05
- Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 02.40.83.02.98
- A.C.A.M.D. (soins à domicile) 02.51.12.26.04

Relais Poste de Couffé



- Relais Poste à l'Épicerie ANIZON - 02.40.96.50.89
Horaires d'ouverture : Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi
de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h - Dimanche 9h30 à 13h
Levée du courrier : du lundi au vendredi 15h45 - le
samedi 11h15

Correspondants de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 02.40.96.55.87
- Echo d'Ancenis - Véronique BENOIT - 06.23.41.40.13

Enfance

- Puéricultrice : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02.40.77.06.70
Permanence tous les jeudis après-midi - Consultations les
2^e vend matin ; 3^e jeudi après-midi, 4^e vendredi matin
- R.A.M. (relais assistantes maternelles) - "Arc-en-ciel" du
SIVOM - 02 40 25 40 10 - Animatrice : Marie-Anne JUTON
Permanence au Restaurant scolaire de Couffé,
2^e mardi du mois de 9h à 12h ou sur rendez-vous.
- Halte-garderie "Les Lucioles"
Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier
02.40.25.31.88 : Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 17h
Maison de l'enfance à Couffé - lundi et vendredi de 9h30
à 16h30 (hors vacances scolaires) : 06.34.04.44.43
- Accueil périscolaire : "Les Galipettes" rue de Bogel
02.40.83.14.49 ou 06.19.22.01.99
Directrice : M^{me} Françoise Bourgeois
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h30 à 9h et de 16h45 à 18h45

Social

- C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
téléphone 36 46 du lundi au vendredi de 8h à 17h
Espace Corail – 26 place Francis-Robert à Ancenis :
Lundi mercredi vendredi de 9h-12h / 14h-16h
(fermé pendant les vacances scolaires)
- M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail
30 place Francis Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62
Lundi : de 9h à 12h sans rendez-vous
l'après-midi sur rendez-vous
- C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) - www.caf.fr
Espace Corail – 28 place Francis Robert à Ancenis
Téléphone : 0 810 25 44 10 (accueil téléphonique
personnalisé de 9h à 16h du lundi au vendredi) (suite ↗)

Le lundi et le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
(sans rendez-vous)

Le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 13h30 à 16h
(sur rendez-vous au 02.51.83.44.25)

- Assistante sociale - M^{me} COLLIN – 02.40.77.06.70
235 rue des Acacias à Ligné - consultations et vaccinations
des nourrissons sur rendez-vous uniquement
Mairie de Couffé - 1^{er} lundi du mois sur rendez-vous au
02.40.77.06.70
- Conciliateur de justice : permanences sur RDV - mairie du
Cellier au 02.40.25.40.18

Habitat

- A.D.I.L. (Association Départementale d'Information sur
le Logement)
Centre d'Information sur l'Habitat – 6 rue de l'Arche
Sèche – 44000 NANTES – 02.40.89.30.15
ANCENIS : 2^e et 4^e jeudi de 14h à 16h30 - Espace Corail
30 place Francis-Robert – 02.40.89.30.15
LIGNÉ : 3^e mercredi de 14h à 16h30 - 43 rue du Centre
Tél. 02.40.77.04.68
NANTES : du lundi au vendredi (sauf mardi matin)
9h-12h30 13h30-17h / Sur RDV de 17h à 18h
et le samedi matin
- C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et
d'Environnement) :
25 rue Paul Bellamy - Nantes - 02.40.35.45.40
- A.D.T. (Aide à Domicile pour Tous)
Permanence téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00 au 02.40.88.29.19
Agence ADT :
7 rue Saint Laurent – 44130 Blain - 02.40.79.89.76
24 route de Nantes – 44170 Nozay - 02.40.51.91.17
adt@aideadomicilepourtous.org
www.aideadomicilepourtous.org

Environnement

- DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger
Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h
Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 /13h45 à 18h

**Accueil des déchets polluants : peintures, solvants,
huiles produits de traitement, phytosanitaires...
1^{er} samedi du mois de 14h à 18h**

• CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS

Pour tout renseignement concernant la collecte,
contacter la COMPA « gestion des déchets » au
02.40.96.43.22

	Ordures ménagères	Sacs jaunes
Zone agglomérée	Tous les lundis	Lundis des semaines paires
Zone rurale	Lundis des semaines paires	

Lundis des semaines paires : 8-22 février - 7 et 21 mars

A noter : sortir les bacs et les sacs la veille (dimanche) au
soir. Les sacs jaunes sont à votre disposition, sur demande, à
l'accueil de la mairie.

SAISON

2015 2016

THÉÂTRE COUFFÉ ALTHÉA

LES VARIÉTÉS LOISIRS ET CULTURE

Spectacle « Dans le Mouv' »

Nous voilà de retour pour un nouveau spectacle des variétés. Après avoir fêté notre 30e anniversaire, nous sommes heureux de vous retrouver pour cet événement qui ne manquera pas de vous surprendre. Sketch, danse et chant vous emmèneront vers de nouvelles aventures.

Les vendredis et samedis à 20h30
le dimanche à 15h



Les
13-14-19-20-21-26-27
février 2016

Réservations dès le 1^{er} février auprès de LOISIRS ET CULTURE au 02 40 96 57 86



Vendredis 4 et 11
Samedis 5 et 12
mars 2016

à
20h30

THÉÂTRE M.I.A.M.

AVENUE DE LA RUE DU BOULEVARD

Spectacle

COMMUNIQUÉ IMPORTANT DU THEATRE MIAM :

« A la différence de ce qui est indiqué dans le programme de l'Althéa dans un mensonge éhonté de la compagnie, le Théâtre MIAM n'interprétera pas Cyrano 2, le retour (voir photo), mais jouera - certes aux mêmes dates (les vendredis 4 et 11 mars et les samedis 5 et 12 mars à 20h30), un spectacle foutraque et délirant intitulé Avenue de la Rue du Boulevard, (très) adapté de pièces de Feydeau, Labiche et Tchekhov.

Qu'on se le dise et qu'on se le note, cher public ! »



Réservations auprès du Théâtre MIAM au 06 73 61 47 44

SAISON

2015 2016

THÉÂTRE COUFFÉ ALTHÉA

KWAL

CHRONIQUES DES BOUTS DU MONDE

Théâtre / Conte (à partir de 12 ans)

A travers une série de fables modernes racontées à la manière d'un Fellag ou d'un Fred Pellerin, Les Chroniques des Bouts du monde reprennent le meilleur de ces portraits d'ailleurs. Souriants, tragiques ou émouvants, ils racontent la grande Histoire à travers de petites histoires, avec poésie et tendresse toujours.

Écriture et interprétation : Vincent Loiseau

Samedi
19 mars
2016

à
21h



Réservations auprès de la Mairie de Couffé au 02.40.96.50.05 pour ces 2 spectacles

Tarifs : plein 9 € ; réduit 5 € ; moins de 15 ans gratuit

ENQUÊTES SUR CONTES

Théâtre / Musique / Conte (40 mn)

Mesdames et messieurs, les petits les grands, bienvenue sur le plateau d'Enquêtes sur Contes, l'émission où vos questions ont trouvé plus fort qu'elles ! Pour répondre à vos interrogations, deux personnalités que tout semble opposer : il a toujours raison, elle n'a jamais tort, il est courageux, elle n'a peur de rien. Ensemble, Francis et Marline vous emmènent au cœur des contes pour un voyage inoubliable. Vous avez des questions ? C'est à eux qu'il faut les poser...

Avec : Louise Rousseau, Simon Claude et Pierre Gayant

Samedi
2 avril
2016

à
20h

